



DOSSIER
**Le développement local,
pierre angulaire du
développement solidaire ?**

Sommaire n° 28

- 2 | Edito
- 3 | Actualité du réseau
- 5 | Dossier : Le développement local, pierre angulaire du développement solidaire ?
- 9 | En direct du terrain : Le mouvement des diplômés chômeurs
- 10 | Réflexions : Les circulations migratoires, pour une autre approche des parcours des migrants
- 12 | Zoom sur... Le Réseau des jeunes de Figuig pour le développement

Bulletin réalisé par la commission communication d'IDD, avec la participation des membres du réseau.

Coordination et maquettage :
Raphaël Mège

Rédaction :
Chadia Arab, Hamedy Diarra, Raphaël Mège,
Latif Mortajine, Laure Simoutre, Aziz Tahiri
Abdallah Zniber et les membres du réseau

Photo de couverture : Sarah Chateau / IDD

Tous les numéros d'IDD Infos sont consultables sur notre site :
www.idd-reseau.org

**Vous pouvez agir et soutenir
l'action de notre réseau associatif**

IDD
130, rue des Poissonniers
75018 Paris
Tél/fax : 01 55 79 09 34
contact@idd-reseau.org

L'Union fait la force !

Faire partie du mouvement de la solidarité internationale exige une remise en cause permanente, un perpétuel renouveau des concepts et une adaptation soutenue du discours et des pratiques. Afin de ne pas tomber dans les raccourcis réducteurs et les tentations égoïstes, nous sommes appelés collectivement à une grande capacité d'innovation, mais aussi d'écoute des besoins dits et non-dits des gens. Le mouvement de solidarité internationale, dans son projet utopique, doit garder les pieds sur terre, et mettre en œuvre des stratégies pragmatiques fondées sur des idéaux réalistes. Créer des lieux de débat et des espaces de liberté collectifs ne peut souffrir aucune tentation de compromis, de restriction de ces libertés ou de soumission. Dans les rencontres d'IDD, comme celle organisée les 24 et 25 juillet prochains, la parole est libre, la pensée est plurielle et le discours en construction. Cela garantit un moment d'échange et de partage entre le Nord et le Sud.

Nous sommes des partenaires, un mot qui renvoie à trois notions : égalité, partage et confiance. L'objectif avoué d'un tel partenariat étant la défense des intérêts collectifs afin de mieux appréhender les questions relatives à la démocratie, à l'immigration, à la citoyenneté, au développement local et à la solidarité Sud/Sud/Nord. Nous nous inscrivons dans les politiques qui résolvent les problèmes du moment. Notre action part du principe que les réponses aux questions posées sont toujours provisoires, même dans le domaine scientifique, et davantage dans le domaine social.

L'immigration, avec les crises économiques successives, est l'un des thèmes majeurs de l'actualité politique, ce qui permet aux mouvements racistes et xénophobes de faire facilement des adeptes au Nord et même au Sud, où des voix se lèvent par exemple pour clamer que « le Maroc n'a pas à avoir honte de jouer le gendarme pour l'UE et d'ouvrir des centres de rétentions pour les Subsahariens sur son sol ». L'Europe, encouragée par des politiques « intéressées » des pays d'origine, met en place des lois discriminatoires qui encouragent les discours xénophobes. En outre, elle exige des pays pauvres de lui « fournir des cerveaux » et de jouer le rôle du gendarme à l'encontre des ressortissants qui refusent une destinée fatale.

En nous opposant à ces politiques et en considérant que l'immigration, avec ou sans papier, est une grande opportunité de développement tant pour les pays d'origine que les pays d'accueil, Nous continuons à assumer pleinement notre double identité de citoyen d'ici et d'ailleurs. Nous sommes particulièrement soucieux des conditions qui incitent à l'immigration, volontaire ou forcée, notamment quand celles-ci conduisent des jeunes à accepter une mort éventuelle en plein mer ou dans le désert, au détriment de « la vie » dans leur propre pays. Mobilisons-nous pour la réussite de la rencontre nationale d'IDD ! Nos ambitions sont à la hauteur des enjeux.

Latif Mortajine

Réalisé avec le soutien de :



Les palmiers de Tinghir

L'association Amitiés abraysiennes sans frontières (AASF) de St Jean de Braye (45) est en lien avec la Fédération des associations de développement de Tinghir (FADT), qui regroupe plus de soixante associations des différents douars.

Un repas a été organisé au mois de mars, rassemblant environ 80 personnes : ambiance agréable et chaleureuse en ce jour pluvieux. Le tajine, comme les pâtisseries, avaient été préparés par l'équipe. Un stand d'artisanat marocain (bijoux, poteries, foulards...), a permis d'arrondir les bénéfices de cette manifestation.

L'objectif annoncé était de consacrer une somme d'argent au projet de plantation de palmiers, initié par l'association du quartier d'Afanour. Projet d'envergure : panneaux solaires pour le pompage de l'eau, arrosage au goutte à goutte, répartition équitable des parcelles de terrains auprès des habitants du quartier : toutes ces réalisations, tant sociales qu'environnementales, ont contribué à l'investissement d'AASF dans ce beau projet.

Six grands palmiers, de type majhoul, ont donc été plantés récemment sur la parcelle mise à la disposition de l'association, en présence de deux membres de sa Commission Maroc ». Et dans deux ou trois ans, si tout va bien, AASF pourra ajouter un produit local sur son stand : des dattes !



AASF

MCDA : Une formation de mécanicien agricole

Sollicitée par la Coopérative agricole d'Ouled Ftata (Province de Khouribga), l'association alsacienne MCDA a organisé au mois de mars une formation de mécanicien agricole, destinée à rendre cette jeune coopérative plus autonome dans l'utilisation d'un tracteur acquis en 2009. Dans sa



préparation, MCDA avait pris contact avec la Direction Provinciale de l'Agriculture en vue d'établir un lien avec un Centre de formation agricole. La formation s'est ensuite déroulée en plusieurs étapes. La première (une dizaine de jours en mars) a consisté à initier cinq jeunes d'Ouled Ftata à une formation très pratique et visuelle du métier de mécanicien et ainsi acquérir les rudiments du métier. L'affûtage des outils et des forets,

l'approche des différents types de soudure (au chalumeau et à l'arc) ainsi qu'un bref exposé sur la sécurité sur son lieu de travail, ont complété cette initiation. L'outillage et le matériel électroportatif utilisés durant cette session avaient été amenés par MCDA. La deuxième étape (avril) a permis un complément de formation de l'un des jeunes à la conduite du tracteur et à l'utilisation rationnelle des outils annexes (chisel, semoir etc.). Les deux dernières étapes, pas encore réalisées, consisteront pour l'une à établir un lien avec un organisme de formations agricoles (lycée technique, centre de formation agricole, etc.) afin de faire profiter les jeunes d'une formation professionnelle, et pour l'autre (octobre) à consolider les acquis (passage à l'action et mises en situation techniques et pratiques). Cette dernière session dépendra des jeunes eux-mêmes : de leur motivation et de l'éventuelle possibilité d'admission dans un centre agréé de formation professionnelle.

Le chantier de jeunes de Khamsa

Du 9 au 23 avril dernier, l'association Khamsa a organisé un chantier « Jeunesse et solidarité Internationale » à Al Halouf (commune d'Abou Lakhhal, Province de Figuig). Quatorze jeunes et deux responsables ont réalisé des travaux de nettoyage du site, planté vingt-deux arbres fruitiers, peint le local technique et construit la porte d'entrée du centre des nomades. Ils ont participé activement à une mission médicale, distribué des vêtements, des couvertures, des jouets, des brosses à dents, du dentifrice, du shampoing, de l'eau de Javel, des fournitures scolaires. Cette campagne de sensibilisation à l'hygiène et à la scolarisation des enfants a marqué les esprits.

Ils ont ensuite rencontré des associations locales et ont notamment créé des liens très forts avec le Réseau des jeunes de Figuig pour le développement (voir p.12). Pendant ce séjour, Khamsa a organisé une table ronde autour de l'engagement des jeunes dans la solidarité internationale, en partenariat avec le RJF, Africa 70 et la Commune de Figuig.

Le 4 juin, à la veille de son 10e anniversaire, Khamsa a organisé une soirée diaporama et remise de cadeaux aux jeunes ayant participé aux chantiers 2010, en présence des financeurs et des familles.

Publication IDD à paraître : Les acteurs franciliens et le développement des territoires marocains

Après la publication, fin 2009, d'une étude sur son « pôle Est », IDD a souhaité mener une enquête sur les actions de solidarité internationale avec le Maroc menées depuis l'Île-de-France, de la part des associations comme des collectivités territoriales. Pour réaliser ce travail, un certain nombre d'acteurs franciliens ont été identifiés, puis mis à contribution par le biais d'un questionnaire ou d'un entretien. Les informations recueillies ont été foisonnantes et leur analyse a permis d'effectuer une étude très riche, qui donne un panorama représentatif des projets portés par les acteurs d'Île-de-France et de l'approche du développement qui les sous-tendent. Il en ressort notamment le fait que ces acteurs se situent à une période charnière, propice aux bilans et aux remises en question, qui amènent des repositionnements et esquissent de possibles rapprochements entre les différents. Ce sont ces évolutions actuellement à l'œuvre que l'étude s'efforce principalement d'observer et d'analyser. En se prenant à rêver d'une coopération multipartite permettant un développement harmonieux, cohérent, respectueux et soutenable du Maroc. A vérifier dans quelques années... L'étude sera disponible courant juillet, et pourra dès lors être téléchargée sur le site d'IDD.



Altermondes a cinq ans !

Le pari était audacieux : à l'ère du tout Internet, lancer une revue trimestrielle pour faire entendre la voix de celles et ceux qui, au Nord comme au Sud, œuvrent à la construction d'un monde juste, durable et solidaire. Il est en passe d'être réussi.

Parce qu'il y a nécessité et urgence à faire connaître les analyses, alternatives et mobilisations portées par les mouvements citoyens dans le monde ; parce qu'il y a nécessité et urgence à donner la parole à celles et ceux qui ne dis-

posent pas d'espace d'expression, Altermondes propose un autre regard sur le monde : priorité à la solidarité, à la citoyenneté, aux droits humains et au développement durable.

IDD contribue régulièrement à la revue, proposant des articles, répondant à des interviews, valorisant les projets que le réseau mène au Sud, participant à des débats pour la construction de dossiers comme « L'Afrique reprend l'initiative », « Les migrations pour vivre ensemble », « Commerce et développement », « Migrations, construire des ponts pas des murs » ou encore « Les collectivités s'ouvrent à l'international ». Car Altermondes est un espace collectif de production d'information, c'est donc aussi la revue des membres du réseau IDD.

Dans son dernier numéro, sorti en juin, Altermondes se consacre à la biodiversité. Indicateur de la vitalité des écosystèmes qui permettent la survie de la planète et de ses habitants, celle-ci subit une érosion lourde de conséquences non seulement environnementales, mais aussi économiques et sociales. Vous retrouverez également un mini-dossier sur le cinquantième des indépendances africaines ainsi qu'un éclairage sur l'Afrique de Sud à l'heure de la Coupe du monde de foot : une aubaine ou une nouvelle consécration de l'argent-roi qui ne bénéficiera qu'à une poignée ? Et de nombreux autres articles... Pour découvrir Altermondes, rendez-vous sur

www.altermondes.org. Bonne lecture !



Le développement local, pierre angulaire du développement solidaire ?

Le 14 novembre 2009, IDD organisait son « Forum Développement solidaire », au cours duquel une table-ronde posait la question « Le développement local Nord/Sud : quels partenariats ? », nous invitant à réfléchir ensemble aux pratiques des migrants dans le développement local.

Depuis quelques temps, on constate une évolution dans l'émergence de l'immigré en tant qu'acteur du développement : il n'est plus seulement acteur individuel, mais également acteur associatif. L'acteur collectif a été marginalisé durant un certain nombre d'années, et ce à travers la non reconnaissance en France du rôle des associations issues des migrations. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1990 que la notion d'acteur collectif s'est imposée aussi bien aux pouvoirs publics que dans le champ de la solidarité internationale.

Il faut également souligner l'évolution des actions menées par les migrants et leurs associations. Celles-ci s'inscrivent dans le double espace, ici et là-bas, par conséquent la notion du retour est complètement dépassée. Les migrants, et surtout les associations qui

mènent des projets de développement local, sont de plus en plus des acteurs de la solidarité internationale, même si souvent ils agissent en premier par rapport à leur village ou région d'origine.

Cela étant, nous devons interroger nos propres pratiques, en les soumettant à l'analyse critique. Le lien entre migration et développement n'est pas facile, et les migrants eux-mêmes n'ont pas su se positionner de façon claire, surtout vis-à-vis des tentatives d'instrumentalisation et de récupération de la notion de co-développement en vue de gérer les flux migratoires.

Cette table-ronde était une contribution à la réflexion à partir de nos propres pratiques, pour donner du sens à ce que nous faisons et aussi établir des ponts entre nos différentes associations si différentes mais si semblables.



DR

Le lien entre migration et développement chez certains chercheurs en sciences sociales

Au-delà des projets de développement menés par les associations de migrants, actuellement, l'apport uniquement monétaire des Marocains à l'Étranger, représentant parfois la première entrée d'argent au Maroc, avant le tourisme et les revenus du phosphate. Au niveau mondial c'est plus de 300 milliards d'euros que représentent ces remises.

Certains pays sont largement en avance en terme de politique de développement. L'exemple des pays d'Afrique subsaharienne a beaucoup à nous apprendre en terme de développement local dans les contextes d'origine. Les pays d'Amérique Latine ont vite saisi aussi l'intérêt et la contribution que pouvait avoir la diaspora mexicaine, avec le programme « *tres por uno* », où un migrant est

aidé financièrement à investir dans son pays d'origine, en lui apportant les deux tiers du financement (l'État + une collectivité territoriale). Dans ce cas là on peut voir à la fois un État qui s'intéresse à ces migrants, et des migrants qui ont un intérêt particulier à investir dans leur pays d'origine. Au Maroc, nous sommes encore loin de cette conception du développement.

Outre leur rôle financier essentiel et indispensable, les émigrés remplissent également une fonction d'explicateur du développement, soit directement, par le biais des négociations et des récits qu'ils présentent de leur vie en milieu urbain, soit indirectement, par leur comportement et l'aménagement de l'habitat – les femmes ayant un rôle majeur dans la diffusion de ces pratiques auprès des autres

femmes du village, suscitant ainsi une dynamique de développement par le bas.

plan micro-social, on reconnaît le rôle des migrants, de plus en plus croissant et même vital dans le développement local des espaces d'origine, à travers leur implication dans des actions individuelles et collectives (ONG, bénévolat, coopératives, actions caritatives etc.). Or cette dimension fait figure d'impensé dans les diverses actions politiques nationales menées jusqu'alors, qu'elles soient du côté Nord, qui se limite dans ses objectifs à le mettre en lien avec l'arrêt de flux migratoires, mais aussi du côté sud, qui ne réalise pas ou ne sait pas s'accorder avec les migrants et les associations pour travailler vers de mêmes objectifs.

La conception du développement et du rôle de la société civile

Vivre là où l'on souhaite est un élément clé de la liberté humaine, explique le dernier rapport du PNUD (1), qui avance également que la réduction des barrières et d'autres contraintes à la mobilité ainsi que l'amélioration des politiques à destination de la population migrante peuvent générer d'énormes bénéfices en termes de développement humain. Des chercheurs nombreux ont aussi montré que développer les pays d'origine crée toujours au départ de la migration. De quoi s'interroger sur ces politiques de contrôle et des expulsions massives qui s'ensuivent...

L'appellation même du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (MIINDS) voulu par Nicolas Sarkozy pose question : un ministère fourre-tout, où on doit d'abord s'occuper de l'immigration (des naturalisations, des statistiques et des règles des conditions d'entrée en France), de l'intégration (accueil des ressortissants étrangers), de l'identité nationale (participation à la mémoire et à la promotion de la citoyenneté et

des principes et valeurs de la République). Le dernier objectif de ce ministère, et non des moindres, c'est celui du développement solidaire. Il participe à la définition et à la mise en œuvre des autres politiques de coopération et d'aide au développement qui concourent au contrôle des migrations.

Le rôle de la société civile est important et nous aimerions souligner qu'elle peut aussi contribuer au changement politique parfois de l'État. Ceci pour lutter contre une politique migratoire de plus en plus restrictive du côté français et pour espérer qu'un jour nous aurons un véritable ministère du développement solidaire qui s'occupe réellement de la solidarité internationale, du développement des pays du Sud sans avoir comme arrière-pensée la lutte contre l'immigration clandestine.

Du côté des pays du Sud : notre approche du développement n'est pas de se substituer à l'État, mais plutôt de l'inciter à remplir entièrement son rôle dans tous les domaines économiques, sociaux et culturels, en associant les acteurs



de la société civile dans les décisions et les choix (2). Cela étant, il n'est ni de notre rôle, ni dans nos capacités de mettre en place des espaces de développement culturels dans tous les villages du Maroc. C'est à l'État responsable de la marginalisation du monde rural de changer ses choix pour répondre aux besoins vitaux de l'écrasante majorité de la population. Notre rôle en tant qu'associations d'ici et de là-bas est de mener un plaidoyer dans les différents domaines de la vie de la société.

(1) Disponible à l'adresse

<http://www.undp.org/french/publicaciones/annualreport2009>

(2) Abdallah Zniber (2009), « IDD et la recherche du sens ». IDD Infos n° 25.

Disponible sur http://www.idd-reseau.org/idd_infos/bulletin_25.pdf



Yannick Marzin

Les migrants, acteurs du développement

L'Europe est coincée entre l'ambition hypothétique de maîtriser les flux migratoires et l'intention généreuse de faire des immigrés des acteurs du développement, négligeant non seulement leur dynamisme mais encore les orientations éprouvées par l'expérience. Entre ces deux bornes, les compromis sont difficiles. Dans une telle perspective, la conception européenne du développement a comme objectif de fixer les populations sur place, mais les tendances sont contraires, tant dans les régions d'origine que dans la migration, et le plan est voué à l'échec par sa contradiction fondamentale.

L'impact de l'action solidaire des migrants installés en Europe avec leur pays d'origine permet de créer des passerelles entre sociétés civiles au Nord et au Sud, de donner vie à des projets de développement local ou encore de relayer des idées et de créer de nouveaux espaces d'échange et de partage. On se situe dans la mise en œuvre d'un véritable échange, souvent sur du long terme, et qui a un effet plus global en termes de développement démocratique, social, culturel et solidaire...

Le RADBFS, précurseur du développement local en Afrique

Le Réseau des associations pour le développement du bassin du fleuve Sénégal est une fédération regroupant des associations de migrants du Mali (région de Kayes à l'Ouest du pays), de Mauritanie (régions du Guidimakha, du Gorgol, du Brakna et du Trarza) et du Sénégal (régions du Sénégal Oriental, du Fleuve et du Sine Saloum).

Le rôle des migrants subsahariens dans le développement local de leurs régions d'origine

Années 1960. Nous sommes au lendemain des indépendances. La grande sécheresse entraîne le départ massif des bras valides de la zone du Bassin du Fleuve Sénégal vers l'Europe, la France en particulier. Tous partent de chez eux dans l'espoir d'un séjour bref, le temps de pallier le manque de nourriture. La sécheresse perdure, la crise économique mondiale arrive, la monétarisation des échanges s'installe - toutes choses qui accentuent la dépendance à l'argent. Se posent également le problème des infrastructures de base (éducation, santé et communication) et celui des industries... Le but premier de cette migration est, pour les ressortissants du Bassin du Fleuve Sénégal, de nourrir les familles restées au pays : les denrées alimentaires de première nécessité se trouvent dans les grandes villes, à des centaines de kilomètres des villages que seules des pistes, qui ne sont praticables qu'en saison sèche (la situation des routes étant différente au Sénégal). La spéculation pratiquée par des commerçants sans scrupule est présente dans les trois pays. De ce fait, les prix sont très élevés et pèsent sur le budget du migrant, seul pourvoyeur de fonds.

C'est face à cette situation qu'un débat s'est engagé dans la migration sur : que faire et comment faire dans l'urgence ? La réponse a été la bataille pour l'accès aux denrées de première nécessité à un prix abordable pour tous. Ils mutualisent leurs moyens et créent des coopératives d'approvisionnement dans les villages. Cette action a permis aux populations d'avoir des céréales et d'autres denrées alimentaires presque « devant sa porte » à tout moment de la journée, et de pouvoir acheter selon ses moyens. Du coup, ils se sont trouvés aussi face à la question de la gestion des « biens publics ». De la bonne gestion dépend la pérennité de ces coopératives. Dans la majorité des situations ils y ont réussi durant le

pic de la crise alimentaire. Cette réussite leur a procuré une certaine confiance et les a poussés à entreprendre pour la suite. Au plan économique, l'importance de l'apport monétaire des migrants est incontestable. Des études ont démontré que les transferts financiers des migrants dépassent l'aide publique au développement, et les banques commerciales présentes dans les trois pays ont ouvert toutes ou presque des agences dans les pays où l'immigration a une capacité d'épargne.

Mais pour un développement local durable, il faut surtout l'engagement des populations locales, et les migrants ont réussi à bien des égards à mobiliser les populations autour des projets. Ensuite, il faut des infrastructures (telles que des routes), très peu nombreuses avant les réalisations des migrants. Il faut enfin un environnement institutionnel favorable : les Etats ont mis en place la décentralisation pour répondre à une grande part de ces questions et, dans le cas du Mali, les migrants ont été associés au processus (communication auprès des populations sur les critères, découpages territoriaux pour créer les communes, etc.).

S'organiser démocratiquement, gérer efficacement les réalisations, y compris celles qui relèvent de l'Etat, sont des défis. Pour les relever, certains migrants sont rentrés au pays. Ces actes d'engagement très forts au nom de l'intérêt de la communauté sont des preuves de leur détermination. Ils sont aussi le signal d'une évolution importante, car ils ont contribué à des transformations sociales importantes qui auront leur prolongement dans le domaine politique. On trouve aujourd'hui de nombreux élus anciens migrants ou même migrants, issus du mouvement associatif, tant dans les communes que dans les assemblées nationales. Dans les communes, beaucoup d'entre eux sont des maires.

Le développement local au Maroc : quelles pratiques et quels enjeux ?

Afin de mieux comprendre ce qui se fait au Maroc en matière de développement local, il est nécessaire de situer rapidement cette question dans son contexte historique. En effet, depuis l'indépendance du Maroc en 1956 les régions rurales ont été de plus en plus marginalisées, avec un taux d'analphabétisme très important en comparaison avec les villes (+ de 70 % chez les femmes et de 50 % chez les hommes), et l'absence d'infrastructures et d'équipement sociaux, éducatifs et sanitaires.

L'essentiel de l'immigration au Maroc est issu de ces régions et particulièrement du Sud et du Nord du Maroc.

Depuis la fin des années 1990, un bouillonnement associatif aussi bien dans les villes que dans les campagnes se développe et ce dans tous les domaines pour tenter de répondre aux besoins de la population. Les migrants jouent un rôle important dans l'accompagnement de cette dynamique de la société civile. Les autorités, de leur côté, ont mis en place de nouveaux dispositifs législatifs et réglementaires, notamment la charte communale en 2002, qui donne plus de pouvoir aux élus communaux.

C'est dans ce contexte que les migrants s'affirment comme acteurs du développement. Ils sont porteurs d'expériences et d'approches nouvelles de coopération et de solidarité. Les migrants ont contribué à renforcer la société civile et les échanges Nord-Sud, qu'ils soient économiques, sociaux ou culturels – par des transferts de fonds, de compétences et autres savoir-faire acquis au Nord. Ils sont devenus des interlocuteurs privilégiés, de véritables agents de développement local impliqués dans la création des associations villageoises au Maroc et la structuration des associations en Europe.

A travers les projets portés par un

certain nombre d'associations, notamment les associations partenaires du réseau IDD, a émergé un développement local participatif impliquant et responsabilisant tous les acteurs : l'Etat, les populations villageois, les migrants et les acteurs locaux, commence à prendre forme. Les projets réalisés dans ce cadre ont stimulé, au sein des associations villageoises, une dynamique de développement local, une implication effective et une responsabilisation des acteurs locaux.

Dans ce cadre il y a une diversité d'action et de projets réalisés par les associations locales avec leurs partenaires Français à travers tout le pays, voici quelques exemples :

- A Dar Ait El hadj El Maati (Centre du Maroc), plusieurs activités sont mises en place par l'association locale et son partenaire, l'association alsacienne MCDA (Le projet de l'électrification solaire par exemple, a permis l'accès à l'énergie des villageois. La construction du centre d'accueil a créé une dynamique dans le village et la formation des agriculteurs a mobilisé tous les agriculteurs du village).

- A Tiddas (région de Khémisset), l'association locale en partenariat avec l'ATMF a mis en place une bibliothèque rurale, et elle est en train de travailler sur un projet de résorption de l'habitat insalubre.

- Après le tremblement de terre d'Al Hoceima, l'association féminine Touya et IDD ont construit un centre féminin dans la commune de Rouadi et ils ont contribué à la reconstruction de logements.

Malgré l'apport indéniable des migrants et de leurs associations dans tous les domaines éducatifs, économiques, financier et sociaux, l'un des enjeux importants qui reste en suspens est la reconnaissance du rôle des migrants dans le développement et dans la solidarité internationale.

L'expérience et l'approche d'IDD dans le développement local en France et au Maroc

Les associations membres du réseau IDD en France et au Maroc s'inscrivent dans une dynamique de renforcement des sociétés civiles ici et là-bas. Elles considèrent qu'il ne peut y avoir de développement sans la participation et le contrôle actif des populations concernées.

IDD se situe dans la perspective d'un développement qui, au-delà des projets en tant que tels, induit des processus de réflexion, d'évolution des mentalités et de démocratisation. Les associations partenaires sont mobilisées pour être des « déclencheurs » de nouvelles idées et de modifications des systèmes locaux marocains et français.

Le premier projet qui s'est appuyé sur ce partenariat Nord/Sud a été celui des « Bibliothèques villageoises au Maroc : des espaces pour le développement culturel », lancé en 2002. En trois ans, ce projet a permis de réaliser cinq espaces culturels villageois dans différentes régions, et de créer une dynamique associative et culturelle aux niveaux local et régional.

La suite donnée à ce projet est l'actuel projet fédérateur « Associations migrantes, associations villageoises : une mise en réseau pour un développement local et solidaire au Maroc ». Celui-ci doit permettre aux associations marocaines de se professionnaliser grâce à une formation-action proposée à vingt-cinq stagiaires, dont la moitié sont des femmes.

L'une des dimensions qu'IDD souhaite développer dans l'avenir est le lien entre les associations de migrants ici, les associations villageoises marocaines et les associations villageoises subsahariennes. Ce réseautage Sud / Sud / Nord permettrait d'établir des échanges, de la réflexion et des réalisations communes, contribuant à lutter contre les préjugés et le racisme, mais aussi à renforcer les capacités des sociétés civiles du Sud comme du Nord.

Le mouvement des « diplômés chômeurs »

A Rabat, on ne compte plus le nombre de manifestations de ceux que l'on appelle les « diplômés chômeurs » dans les rues de la ville.

Chaque semaine, jusqu'à 2000 manifestants parcourent l'avenue Mohammed V, grande artère de la capitale, pour rejoindre le parlement marocain. C'est à cet endroit que sont organisés des sit-in, qui n'interpellent plus vraiment les passants tellement ils sont récurrents. Ces manifestations se sont intensifiées ces deux derniers mois. Le 2 juin dernier, un manifestant désespéré a tenté de s'immoler par le feu devant le parlement. Il a été sauvé mais d'autres menacent de se donner la mort si le gouvernement ne réagit pas.

Le chômage chez les diplômés marocains

Au Maroc, l'économie est largement dominée par le secteur primaire. En effet, l'agriculture représente 45% de la population active. Pourtant, les formations proposées aux jeunes et les profils des diplômés sont inadaptés aux réalités du marché du travail marocain.

Résultat : le chômage touche en premier lieu les diplômés. Au Maroc, paradoxalement, plus on est diplômé et moins on a de chances de trouver un emploi. En 2009, le taux de chômage national est de 18,3% chez les diplômés du supérieur et de 16,7% chez les diplômés de niveau moyen, contre seulement 4,4% chez les non diplômés. Le Maroc a connu une massification de l'enseignement supérieur au cours des dix dernières années : le nombre d'étudiants du pays a été multiplié par trois. Malheureusement, tous ces étudiants sortent des universités « diplôme en poche » mais ont peu de chances de trouver un emploi correspondant à leur profil;

Des revendications et un mouvement nés il y a 20 ans

Le mouvement des « diplômés chômeurs » est né au Maroc en 1991, avec notamment la création de l'Association Nationale des Diplômés Chômeurs marocains. L'ANDCM compte aujourd'hui plus de 120 sections à travers tout le pays. De nombreux groupes indépendants se créent chaque année, regroupant les diplômés par filière et par promotion. Les « diplômés chômeurs » revendiquent une égalité d'accès à l'emploi, et dénoncent les recrutements injustes de l'administration et la corruption. Mais surtout, ils estiment que l'Etat doit leur

garantir un emploi et réclament le droit à un poste dans la fonction publique afin de ne pas subir la précarité du secteur privé. Lors des manifestations, ils scandent des slogans comme « La fonction publique ou la mort ! ». Ces revendications sont jugées par certains trop radicales dans la mesure où la fonction publique n'a pas pour vocation d'embaucher tous les diplômés marocains.



Manifestation de diplômés-chômeurs DR

Les manifestations très fréquentes font l'objet de répressions et de violences policières, qui tendent malheureusement à se banaliser. En effet, il n'est pas rare d'assister à des affrontements entre manifestants et policiers, et chaque manifestation se solde par des blessés.

Les manifestants désespérés paraissent prêts à tout pour attirer l'attention des autorités, allant jusqu'à des menaces de suicide. Le gouvernement cède « au coup par coup » en attribuant des postes dans la fonction publique, mais cela ne règle en rien le problème, qui est beaucoup plus global et nécessite des réformes concernant l'enseignement, la formation et le développement de certains secteurs économiques.

Laure Simoutre

Volontaire IDD/Echanges et partenariats

Article publié sur : <http://www.emi-cfd.com/echanges-partenariats/spip.php?article159>

Sources :

- Haut commissariat au Plan du Maroc : <http://www.hcp.ma>
- Tel Quel : <http://www.telquel-online.com>
- Actuel Maroc N°52 Juin 2010

Projet fédérateur d'IDD : des blogs pour tout savoir !

Le projet fédérateur prévoyait le lancement de blogs alimentés par chacune des associations participant à la formation-action. C'est aujourd'hui chose faite : chacune dispose aujourd'hui d'un mini-site qu'elle alimente à son rythme et selon ses désirs. La liste de ces blogs est accessible sur le blog du projet fédérateur : <http://idd-fmasifad-touya.blogspot.com>. Bonne(s) navigation(s) !

Les circulations migratoires : pour une autre approche des parcours des migrants

L'Union européenne a incité ses Etats membres, dont la France, à mettre en place une « nouvelle politique migratoire destinée à mieux tenir compte des réalités et des impératifs socio-économiques en France et dans les pays d'origine et de transit des migrants ». Cette option politique valide le principe d'une « migration circulaire » censée profiter équitablement à toutes les parties : les migrants, leur pays d'origine et leur pays d'accueil. Mais la réalité est-elle aussi idéale ? A ce principe, certains associations et chercheurs opposent celui de « circulation migratoire », où prévaut le respect des migrants.

C'est le groupe du laboratoire Migrinter à l'Université de Poitiers qui, le premier, a théorisé autour de la notion de « circulation migratoire ». Les politiques l'ont repris à leur compte et l'ont redéfini à travers le terme de « migration circulaire ». Celui-ci évoque pour nous une politique de régulation des flux migratoires, de contrôle des frontières, d'immigration choisie, utilitariste, marquée par des inégalités entre le Nord et le Sud, servant à garantir les besoins économiques des pays du Nord (UE, Etats-Unis, Canada, etc.) grâce aux pays du Sud, tout en se donnant bonne conscience.



Les barbelés de Ceuta (Espagne)

Moritz Siebert

La notion de circulation migratoire est une notion englobante, pouvant s'appliquer à différents types d'organisations de migrants. Elle synthétise l'ensemble des relations entre le groupe ou l'individu émigré et le pays d'origine, et prend la forme dynamique d'un « va-et-vient ». Pour nous, le terme de circulation migratoire ne signifie pas seulement un va-et-vient entre deux espaces, espace de départ et espace d'arrivée. Il ne se substitue pas non plus à la migration. Il prend en compte plus globalement le parcours migratoire de l'individu. Il donne sens à de nouvelles dynamiques migratoires, plus complexes et plus mondialisées. Et il donne forme à des pratiques spatiales et à des mobilités qui s'appuient sur les réseaux et sur le « savoir-migrer ». C'est dans ce contexte de mondialisation économique, sociale et culturelle – et paradoxalement celui d'une restriction des mobilités des gens les plus pauvres – que la circulation migratoire apparaît comme le support d'une migration réussie. A côté, le terme de migration circulaire, largement approprié par les dirigeants politiques des pays riches, intervient comme un outil de gestion politique, de régulation des flux migratoires et de lutte contre l'immigration clandestine.

Quelles mesures et conditions sont-elles susceptibles de faciliter la migration circulaire ?

Ce qu'on appelle la migration circulaire existe en réalité depuis des siècles. Elle a simplement aujourd'hui un nom et elle a été rendue officielle par des réglementations politiques en lien avec la gestion de la main d'œuvre, ou par la politique des visas. La migration circulaire s'inscrit alors dans le temps long et passé.

Les Marocains pratiquaient d'une certaine manière cette migration circulaire, puisqu'avant l'instauration des visas, ils allaient travailler dans l'agriculture dans le sud de l'Espagne quelques mois et rentraient au Maroc le reste du temps. A partir de mai 1991, ils ont découvert que le passeport ne suffisait plus pour aller en Espagne, qui leur imposait désormais une demande de visa. Avant les visas, la migration circulaire se faisait sans problème et de manière naturelle pour les Marocains. Aujourd'hui, elle est imposée par en haut, ce qui crée de la frustration pour ceux et celles qui la subissent et non la choisissent. Car aujourd'hui elle reste une des rares alternatives de pouvoir se déplacer de manière régulière vers le nord de la Méditerranée.

La migration circulaire pourrait être facilitée par la mise en place de cartes de séjour des migrants temporaires. On voit bien dans l'exemple marocain que la migration circulaire a été bouleversée par une démarche politique qui amène à choisir le migrant que l'on veut et déséquilibre alors l'équation gagnant-gagnant pour les deux pays.

De quelle manière une telle mobilité peut-elle bénéficier aux pays d'origine et de destination, aux migrants eux-mêmes et à leurs employeurs ?

Il faudrait une véritable analyse pour comprendre en quoi ces mobilités peuvent avoir un réel impact positif pour les espaces de destination et d'origine. La question étant qu'elle est extrêmement positive pour les pays du Nord qui ne subissent plus la migration d'installation, la migration clandestine ou irrégulière, alors que pour les pays d'origine, l'équation du développement n'est pas si évidente.

Souvent, ces migrants qui circulent améliorent leur niveau de vie, mais de là à avoir un impact sur le développement, nous ne le pensons pas. Car souvent ces migrants ne sont pas accompagnés en retour sur des projets qu'ils pourraient réaliser. Et si, et seulement si le migrant le souhaite bien entendu.

Et parfois, la migration circulaire coûte plus qu'elle ne rapporte. Il en est ainsi de certaines femmes parties avec des contrats en origine à Huelva, en Espagne, pour la cueillette des fraises. Une fois acquittés les frais de procédure et de démarches, il est arrivé que, sur place, ces femmes ne travaillent pas tous les jours. En outre, si le logement est gratuit, ce n'est pas le cas des déplacements. En fin de compte, certaines sont rentrées au Maroc en ayant dépensé plus d'argent qu'elles n'en avaient gagné !

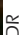
En revanche elle est toute bénéfique pour les employeurs puisqu'ils ont les migrants au moment où ils en ont besoin et que ceux-ci repartent quand le travail est terminé, évitant leur intégration à une nouvelle société, l'apprentissage de la langue, de la culture. Il s'agit d'une main d'œuvre précaire, abondante et peu chère. C'est ce que certains appellent l'« utilitarisme migratoire » (1).

Quels peuvent être les inconvénients de la migration circulaire, par rapport à une migration plus permanente ?

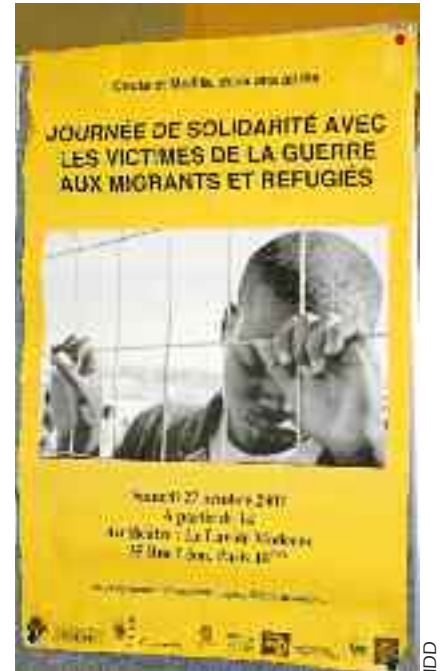
La liberté de circulation est plus que nécessaire aujourd'hui pour la liberté des femmes et des hommes. Or la migration permet cela, mais pas la migration circulaire qui impose au migrant temporaire l'heure à laquelle on a besoin de lui, et l'heure à laquelle on le renvoie car on n'a plus besoin de ses services.

Les inconvénients vont d'abord toucher ceux qui subissent la migration circulaire. Le système des contrats en origine, qui est une forme de migration circulaire, de migration choisie pour un travail temporaire, empêche les femmes de rester car celles-ci sont choisies de sorte à ce qu'elles rentrent : elles doivent être d'origine rurale et/ou avoir une expérience agricole au Maroc, avoir l'autorisation du mari ou un acte de décès ou de divorce, et enfin la plus importante, avoir au moins un enfant de moins de treize ans. Ces conditions garantissent des attaches familiales pour ces femmes dans leur pays d'origine, ce qui permet au système de bien fonctionner (en 2008, seule 4,5% sont restés en Espagne). Cette migration circulaire est donc considérée comme une réussite et comme modèle à suivre pour l'UE qui finance le projet sur la ligne AENEAS.



Dans un camp à Melilla (Espagne) 

Mais depuis cette année, plusieurs questions se posent et notamment pour les femmes. En effet, le système jusque là bien huilé n'avait pas prédit les années de crise. Or, actuellement le départ des femmes a été revu nettement à la baisse, ce qui provoque de la colère, des peurs et des doutes pour certaines de ces femmes qui vivent dans une grande précarité, et pour qui cette migration de quelques mois permet néanmoins de subvenir aux besoins de la famille. L'objectif principal qui était de faire que ces femmes rentrent au pays est aujourd'hui remis en cause par la crise et par une année « blanche » pour les femmes concernées. La solution à terme pour ces femmes serait l'obtention de papiers et la régularisation afin qu'elles puissent aussi tenir compte de leurs propres besoins en terme de travail. Il y a effectivement une différence entre la migration d'installation, et le fait d'obtenir une carte de séjour pour pouvoir choisir quand on veut migrer. Le choix actuel de ces femmes va dans ce sens : avoir des papiers mais continuer la migration circulaire.



L'approche actuelle des pouvoirs publics a pour mot d'ordre la réduction des flux migratoires, la baisse du nombre de migrants illégaux et le développement des pays d'origine. Cela se traduit par une sélection de la main-d'œuvre parfois directement dans le pays de départ et par un utilitarisme économique répondant aux besoins des pays du Nord. Tout ce système bien huilé permet d'exporter des fraises en important une main-d'œuvre qui n'a pas son mot à dire (2), qui ne doit pas chercher à rester, à avoir des droits ou à revendiquer un but. Comme le souligne Alain Morice, les pays riches veulent avoir « le travail sans le travailleur ».

A l'inverse, la réduction des barrières et des obstacles à la mobilité ainsi que l'amélioration des politiques à destination des migrants pourraient générer d'énormes bénéfices en terme de développement humain, aussi bien pour les pays du Nord que les pays du Sud.

Chadia Arab

(1) Morice Alain (2004), Le travail sans le travailleur, Plein Droit, n°61, juin 2004, « Immigrés mode d'emploi ». Texte intégral : <http://www.gisti.org/doc/plein-droit/61/travailleurs.html>

(2) Voir article d'Emmanuelle Hellio (2009), « Importer des femmes pour exporter des fraises (Huelva) », Études rurales 2008/2, 182, pp. 185-200

Le Réseau des Jeunes de Figuig pour le Développement (RJFD)

Date de création : 21 décembre 2002
Localité : Figuig
Blog de l'association : <http://rjfd-figuig.blogspot.com>



Le Réseau des Jeunes de Figuig pour le Développement (RJFD) rassemble des jeunes désireux de développer la communication, de réaliser des actions culturelles, sociales et sportives, et de permettre le partage de l'information entre tous les jeunes au sein de leur communauté en vue de tisser les liens d'amitié et de solidarité dans les domaines social, culturel ou économique avec d'autres associations de jeunes sur l'espace local, régional, national et international.

Le RJFD est organisé sous forme de comités dans différentes villes du Maroc et à l'étranger. Actuellement, les jeunes sont actifs dans les régions suivantes : Figuig et région, Oujda, Rabat, Casablanca, France, Canada.

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

- Faciliter et développer la communication entre les jeunes
- Intégrer les jeunes dans les projets associatifs
- Promouvoir l'insertion des jeunes dans la vie active et professionnelle
- Favoriser la circulation de l'information
- Offrir aux jeunes des opportunités de s'affirmer au sein de la société
- Réaliser des activités concrètes par et pour les jeunes
- Valoriser les compétences individuelles créatives dans tous les domaines
- Recenser les potentialités



L'opération "sourire sans caries"

LES ACTIONS DU RJFD

- Organiser des ateliers pour favoriser les débats
- Organiser des formations et favoriser l'échange des compétences
- Monter des projets ensemble
- Répertoire et valoriser le patrimoine local
- Participer au mouvement de la jeunesse nationale et internationale

CONTACT

Adresse du siège social : Maison de la jeunesse et du sport Centrale, Cité administrative, 61000 Figuig
Courriel : rjfd_figuig@yahoo.fr
Tél / Fax : + 212 (0) 36 89 91 84